

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

DES BASSINS
NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE

Point au 19/06/2023

Le présent bulletin répond aux dispositions de l'article 3.8 de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°2021-01-27-010 portant définition d'un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin Neste et rivières de Gascogne quant à la nécessaire information continue tout au long de l'année, des services de l'Etat concernés.

Synthèse

Etat des débits et des réserves au niveau du Système Neste :

- ▶ **Contexte hydro climatique général** : Sur la dernière semaine, le temps est resté très perturbé, avec des précipitations sous forme orageuse et des cumuls pluviométriques très hétérogènes. La plupart des bassins versants ont toutefois reçu des précipitations abondantes à un moment ou à un autre depuis 15 jours ;
- ▶ **Débits naturels de la Neste** : Les écoulements dans la Neste se maintiennent autour d'une vingtaine de m³/s, sous l'effet des précipitations orageuses régulières sur le bassin versant. Ces valeurs favorables ne correspondent toutefois qu'à un niveau quinquennal sec, ou légèrement au-dessus (en se référant à la période 1990-2022). Rappelons qu'à cette période les débits sont habituellement élevés du fait de la contribution de la fonte neigeuse, alors que cette année l'équivalent en eau du manteau neigeux est très faible depuis plusieurs semaines et que les écoulements sont désormais soutenus par les seules précipitations pluvieuses ;
- ▶ **Réalimentations** : Les débits sur l'aval des rivières se maintiennent toujours au-delà des DOE grâce aux apports pluviométriques récents et ne nécessitent pas de réalimentation à partir des réserves de piémont.

Les débits dérivés par le canal de la Neste ont été stables sur la semaine dernière : ils ont été en moyenne de 6,1 m³/s (légère augmentation de +0,4 m³/s par rapport à la semaine précédente). Les apports au Système Neste par le canal servent désormais majoritairement au maintien de l'alimentation des têtes de rivière. Le remplissage des retenues de piémont connectées gravitairement au canal de la Neste est désormais terminé. Il n'y a pas de lâchers énergétiques depuis les réserves de montagne, les turbinés réalisés à l'heure actuelle sur le bassin de la Neste amont s'effectuent au fil de l'eau;

▶ Remplissage des réserves :

Les taux de remplissage au 19/06 sont les suivants :

- Système Neste : 97 % (hors réserves de montagne), en augmentation de 1 point par rapport à la situation de la semaine précédente.
Les réserves de piémont présentent un niveau de remplissage global au niveau de la moyenne (cf graphique4b) ;
- Bassins autonomes : 81 % soit +1 point par rapport à la situation de la semaine précédente ;

► Mesures de gestion 2023 :

Pour cet été 2023, les travaux prévus sur le barrage de l'Oule à partir de début août vont nécessiter en préalable l'abaissement complet du niveau d'eau dans cet ouvrage et vont avoir pour conséquence de limiter les débits des lâchers depuis les réserves de montagne à 8 m³/s à partir de début août. Cette contrainte technique pourrait ainsi limiter les débits de réalimentation du système Neste et contraindre à la mise en place de tours d'eau sur les prélèvements pour diminuer les besoins de pointe.

Le système Neste est entré officiellement en vigilance via des arrêtés préfectoraux depuis le 14/03/2023, suite à la réunion du comité technique du 03/03 où, compte tenu de la faiblesse de l'hydrologie naturelle et du déficit de remplissage des retenues de piémont, il a été décidé d'accepter la dégradation du débit objectif sur la rivière Gers (en tenant le débit d'alerte) et d'acter l'entrée en vigilance (du fait du non-respect du DOE sur la rivière Gers à ce moment-là).

Lors de la réunion de la commission Neste du 12/04 (deuxième réunion de l'année), au vu de la faiblesse de l'hydrologie de la Neste, du déficit de remplissage des réserves de piémont et des besoins de soutien des rivières qui pouvaient apparaître dans les semaines suivantes (en cas notamment de risque de souspassement des débits d'alerte), les décisions suivantes ont été prises :

- Anticipation du début du comptage des prélèvements « étiage » : la commission Neste donne mandat au comité technique pour décider de la date de début du comptage ; le comité sera réuni en urgence en cas de risque de souspassement des débits d'alerte ;
- Réduction des quotas 2023 pour les prélèvements agricoles : le quota 2023 se situera a priori dans une fourchette de 2300 à 3250 m³/l/s, la valeur retenue sera précisée en mai en fonction de l'état des ressources et sera figée à la réunion de la commission Neste du 23 mai.

La situation hydrométéorologique observée depuis a permis de ne pas déclencher l'anticipation du comptage des prélèvements.

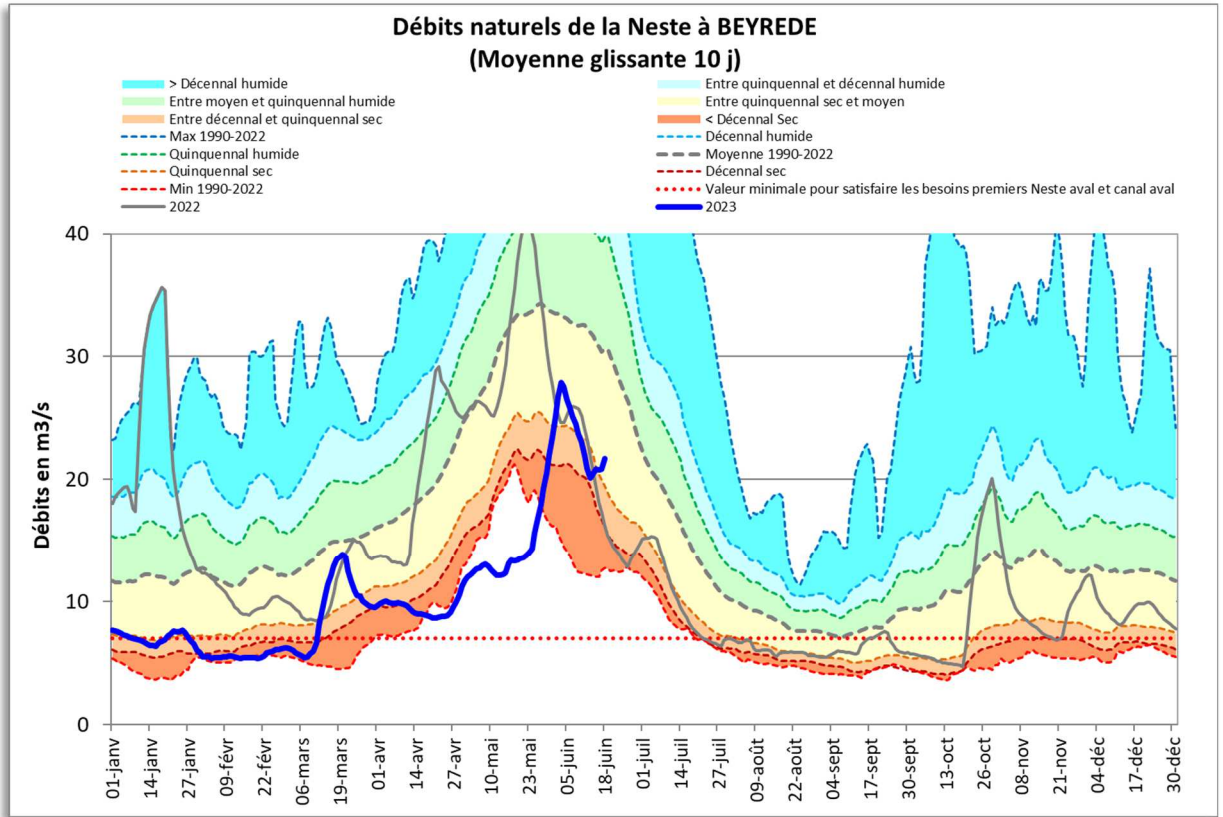
La commission Neste s'est à nouveau réunie ce 23 mai. Il a été décidé :

- de faire la demande de dérogation Basse Neste auprès de la DREAL pour cette campagne 2023-2024,
- de donner mandat au comité technique pour la gestion des tours d'eau « techniques » (liés aux contraintes de débit de pointe sur les lâchers depuis les réserves de montagne),
- de fixer le quota agricole pour l'étiage 2023 à 3000 m³/l/s (soit une réduction de 25%).

Contexte hydro-climatique

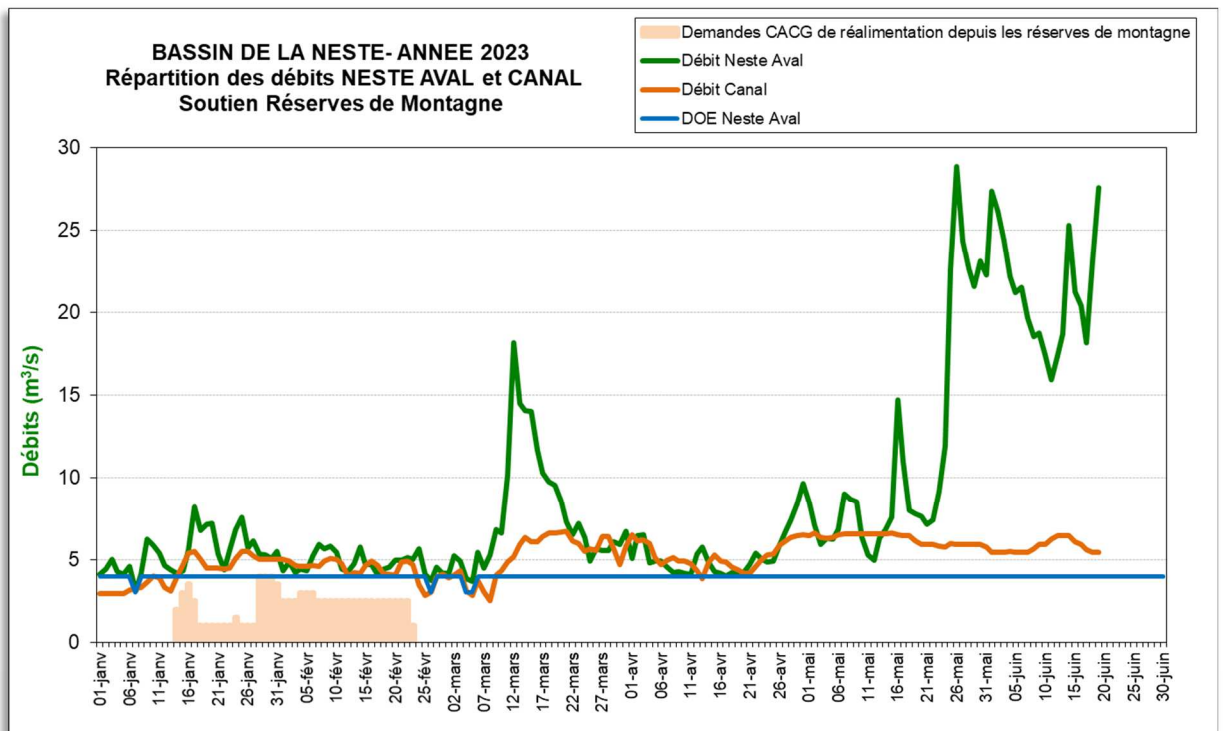
Le **graphique 1** présente les débits naturels de la NESTE à Beyrède exprimés en moyenne glissante sur 10 jours en regard des courbes statistiques.

Graphique 1



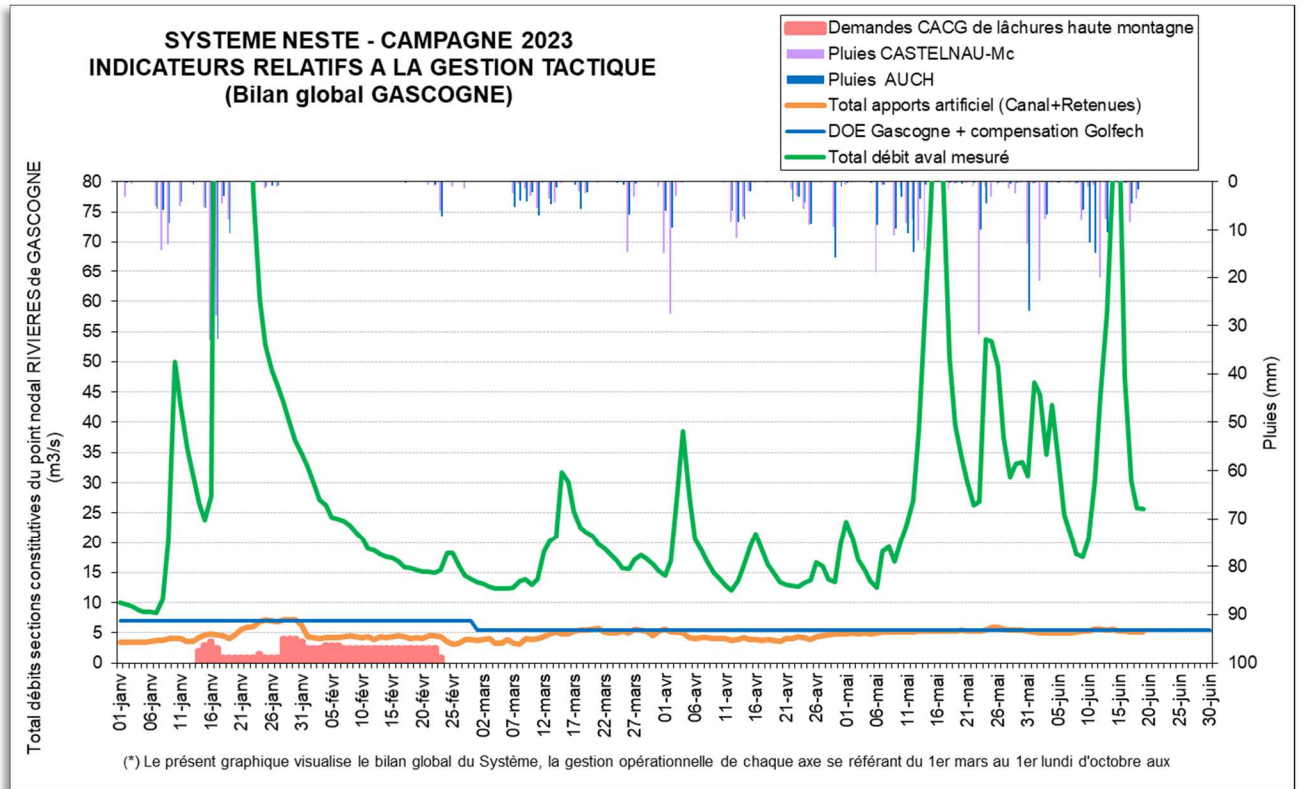
Le **graphique 2** présente les débits du canal de la Neste et de la Neste en aval de la prise d'eau depuis le 1^{er} janvier 2023.

Graphique 2



Le **graphique 3** présente les débits et pluies sur le système Neste depuis le 1^{er} janvier 2023.

Graphique 3



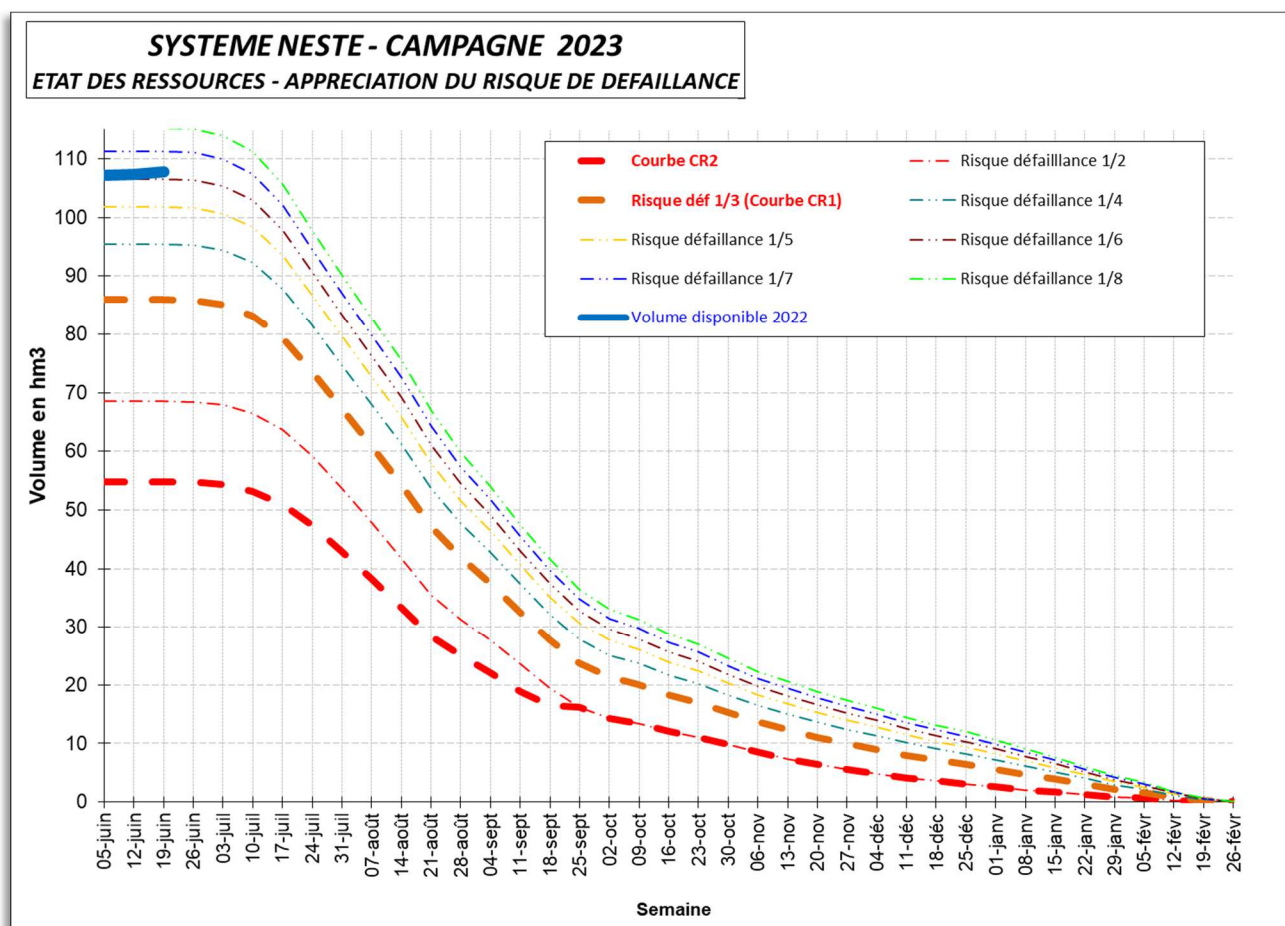
Système-Neste

Evolution des réserves

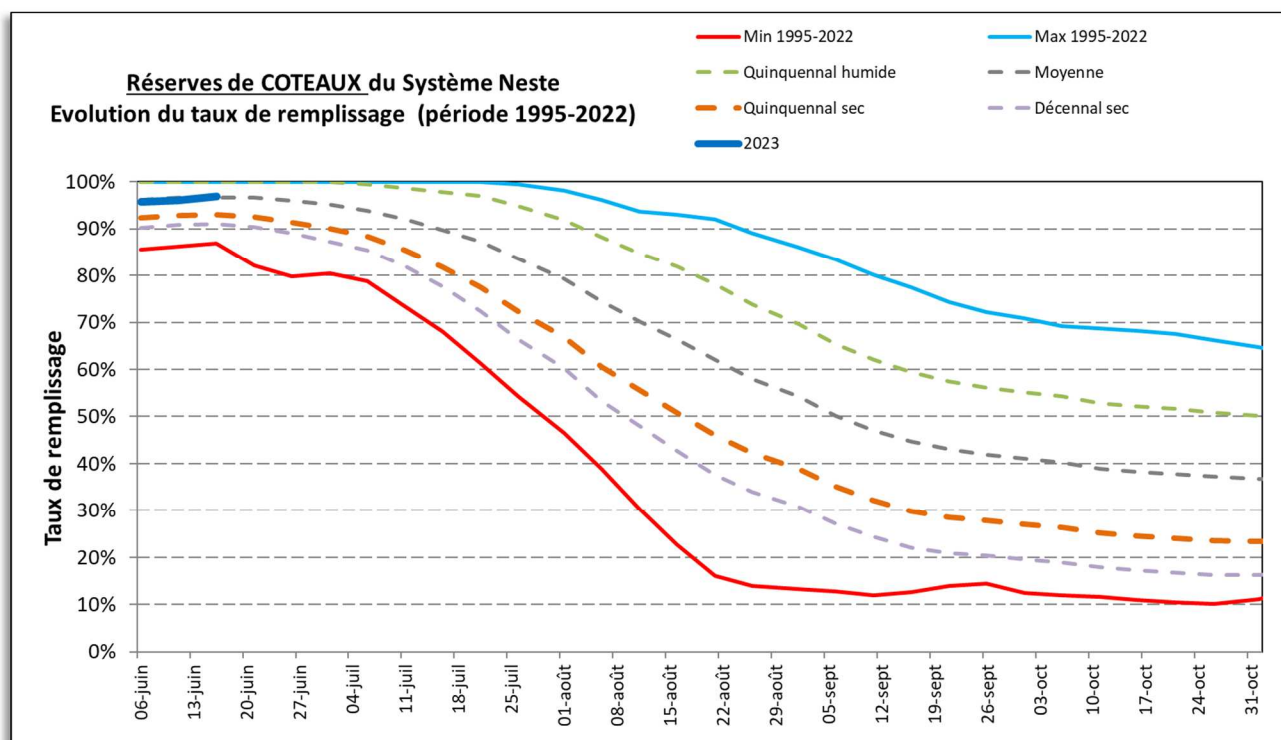
Le **graphique 4a** présente l'évolution des réserves du Système Neste (en stock résiduel cumulé, y compris les réserves de montagne) pour la campagne 2023, en regard des courbes indicatrices de défaillance. Les **graphiques 4b et 4c** donnent un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux global en regard des valeurs statistiques observées pour les réserves de coteaux (graphique 4b) et en volume disponible pour le soutien Gascogne dans les réserves de montagne (graphique 4c)

Le **graphique 4d** montre le remplissage actuel de chaque retenue ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

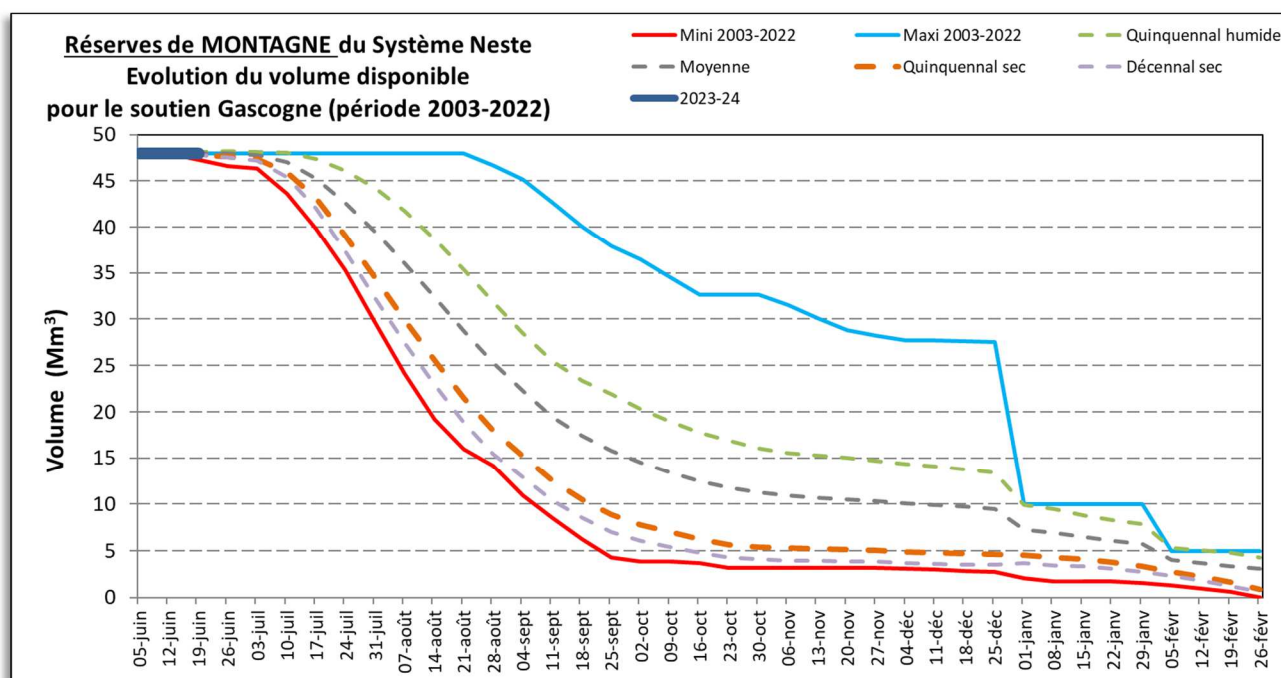
Graphique 4a

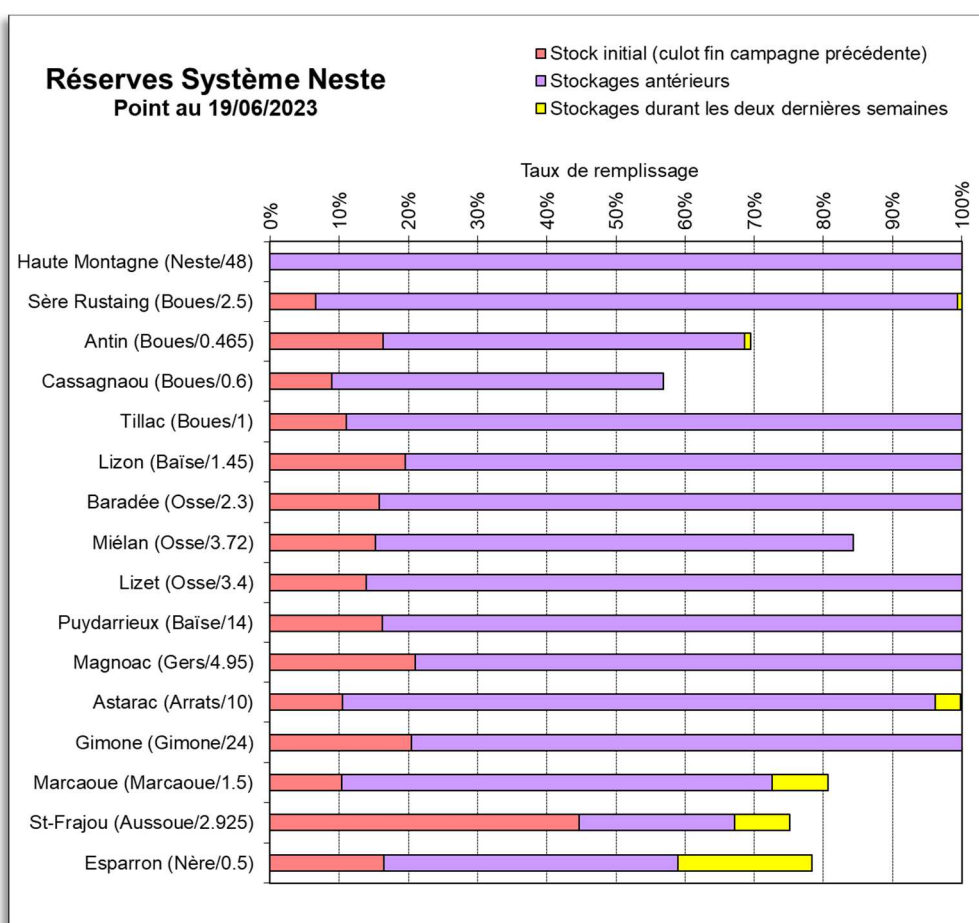


Graphique 4b



Graphique 4c





Bassins autonomes Etat des réserves

Le **graphique 5** donne un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux de remplissage pour les bassins autonomes ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

Graphique 5

